

RECHERCHER UNE MISSION (/MISSIONS/)

PARTICIPER À L'ANIMATION ET À L'INFORMATION SUR LE PLAN NATIONAL BIODIVERSITÉ



ENVIRONNEMENT

Où ? Amiens (80 - Somme - Picardie)

Quoi ? Le volontaire sera en appui du chargé de mission pour la mise en œuvre du plan national biodiversité:

- contribue à l'élaboration des supports de communication
- contribue à la mission d'information entre le Service Eau et Nature et le territoire
- informe le public sur la déclinaison régionale du plan national biodiversité: sensibilisation des populations et des usagers de la nature
- contribue à l'animation de l'action Territoire Engagé pour la Nature

La durée hebdomadaire recherchée est de 35 heures/semaine mais celle-ci pourra être modulée de 28 à 35 heures en fonctions des contraintes personnelles du candidat.

Le service civique sera accompagné par un tuteur tout au long de sa mission.

Une lettre de motivation et un CV serait un plus.

La sélection des candidats s'effectuera par un entretien au sein de la DREAL entre le 19 et 30 août 2019 après une prise de contact par téléphone.

Prise de fonction souhaitée le 9 septembre 2019.

La mission se déroule à Amiens (80 000)

Quand ? À partir du 9 septembre 2019 (8 mois, 35 h/semaine)

Quel domaine ? Environnement

Combien de postes disponibles ? 1

Quel organisme ? Dreal hauts de france

Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ?

Oui

La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ? Non

Activités : La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de



Frédéric BINCE
T : 03 22 82 90 47



56 RUE JULES BARNI
80000 Amiens



<http://www.hauts-d-e-france.developpement-durable.gouv.fr/>

l'Aménagement et du Logement) Hauts de France rassemble plus de 750 personnes.

Sous l'autorité du préfet de région, la DREAL pilote les politiques de développement durable ainsi que celles du logement et de la ville.

Parmi les objectifs de la DREAL :

- lutter contre le changement climatique, par la réduction d'énergie et le développement des énergies renouvelables
- assurer la préservation et le maintien de la biodiversité
- réduire et gérer les risques naturels, miniers et technologiques
- réduire les pollutions de toute nature
- développer l'offre de logements, la lutte contre l'habitat indigne et la rénovation urbaine
- mettre en œuvre une politique de transports durables, en développant la multi modalité dans les infrastructures et la sécurité dans les transports
- informer les citoyens sur l'environnement
- veiller à l'intégration des principes et objectifs de développement durable dans la mise en œuvre des actions conduites par l'État
- promouvoir la participation des citoyens dans l'élaboration des projets ayant une incidence sur l'environnement ou l'aménagement du territoire
- accompagner la mutation de l'économie vers une économie verte
- coordonner les polices de l'environnement

Le Service Eau et Nature a pour vocation d'agir en faveur de la préservation de la qualité des eaux et milieux aquatiques, du patrimoine naturel régional et de la biodiversité, des sites et paysages. Il promeut et développe la connaissance de ces thématiques. Il intervient également dans le domaine de la prévention et de la gestion des risques naturels notamment ceux liés aux inondations et submersions marines. Il exerce ces compétences dans une posture de conseil, d'expertise, d'animateur mais peut également être plus directement impliqué en tant qu'instructeur, financeur ou par son pouvoir de police.

Missions clés :

- Favoriser la préservation de la biodiversité, des milieux naturels et de la fonctionnalité des écosystèmes, en développant la connaissance, la considération et en mobilisant les outils de protection des espaces et des espèces ;

- développer la connaissance et la préservation des sites et des paysages et contribuer à la prise en compte de ces enjeux dans les aménagements ;
- contribuer à l'atteinte du bon état écologique des eaux souterraines, superficielles et littorales en veillant à l'application des directives européennes ;
- participer à la prévention et la gestion des risques naturels ;
- assurer le pilotage régional de ces politiques en mobilisant les partenaires concernés et en accompagnant les territoires dans leur mise en œuvre ;
- assurer, pour le compte du préfet du coordonnateur de bassin, la mise en œuvre des politiques publiques relatives à l'eau et la coordination transfrontalière en particulier pour les directives européennes.

Espace Presse (/page/presse)	Contact (/contact)	FAQ jeunes (/faq- volontaire)	FAQ organismes (/organismes /faq- organisme)	Démarches en Ligne (/teleservice)
---	-------------------------------	--	---	--

- Espace jeunes volontaires (/jeunes-volontaires/)
- Espace organismes (/organismes/)
- Agence du Service Civique (/a-propos-de-nous/)
- Actualité / presse (/actualites/)
- Ressources (/ressources/)

- Marchés publics (/page/marches-publics)
- Informations réglementaires (/page/informations-reglementaires)
- L'agence du Service Civique recrute (/page/l-agence-du-service-civique-recrute)

- Plan du site (/page/plan-du-site)
- Accessibilité (/page/accessibilite)
- Mention légales (/page/mentions-legales)

Inscrivez-vous à la newsletter (/newsletter)



**Membres fondateurs
du GIP :**



**Initiative Européenne
pour la jeunesse :**

